



amps, qui devrait être inauguré avant la fin de cette année, en moderne.

Sur les traces des fusillés de la citadelle

L'enclos des fusillés de la citadelle de Liège est devenu nécropole nationale. Michel Lixon œuvre pour identifier les tombes de ces fusillés.

Fin septembre, *le Moniteur belge* publiait un arrêté consacrant l'enclos des fusillés de la citadelle de Liège comme « nécropole nationale ». Un statut qui donnera au lieu une aura particulière. Un lieu qui compte un peu moins de 420 croix de patriotes fusillés ou mort au combat pendant la Seconde Guerre mondiale. Derrière cette reconnaissance se cache, notamment, le travail d'un homme, Michel Lixon. Déjà, dans les années 1990, il s'intéressait au site : « L'enclos tombait en ruine, on y déposait même des poubelles ! J'avais déjà alerté les autorités à l'époque », explique-t-il.

Compagnons

Lui qui habite aujourd'hui dans la région de Vielsalm découvre que dans sa famille, il y a eu un résistant. En 2017, il lance une association baptisée les « Compagnons de la mémoire des fusillés de la citadelle de Liège ». Le but de cette dernière : perpétuer la mémoire. Jamais il ne s'attendait à un tel engouement : « Des familles de fusillés sont entrées en contact avec moi. J'ai reçu des félicitations, mais ce n'était pas le but de mon travail. Les rencontres ont été très riches, émouvantes et une belle source de motivation pour poursuivre. » Poursuivre ? Notamment en identifiant les tombes de patriotes qui ont été réinhumés dans leur commune après-guerre : « Des tombes de fusillés de la citadelle, ce sont les provinces de Liège et de Luxembourg qui en comptent le plus », souligne-t-il.

Alerte

Il prend donc son bâton de pèlerin et ar-



Les croix de René Roiseux et Louis Ska, arrêté près de Virton en 1944, et fusillés à la citadelle.

pent les cimetières, alerte les Communes : « Ces dernières sont en majorité très réceptives. Il y a un très grand respect pour ce type de sépulture dans le Luxembourg. Mais parfois, les Communes ignorent qu'un fusillé est inhumé chez eux. Dans cette même province, une tombe était à deux doigts d'être déclassée et détruite. J'ai alerté les autorités et ces dernières m'ont répondu que tout serait conservé », expose encore Michel Lixon. Il ajoute : « Dans une autre commune de la province, une nouvelle plaque commémorative pour des résistants a été apposée. Elle comporte les vrais noms de ces hommes et non pas leur nom de guerre comme initialement. » Sa « mission » dans le Luxembourg est terminée et tous les fusillés et leurs tombes ont été identifiés. « Cela n'a pas été de tout repos. Parfois je n'avais rien comme renseignement pour trouver la sépulture. Dans d'autres cas, c'était une lettre et un numéro mais rien n'était indiqué sur le site. » Regardant dans le rétro, il note : « C'était un projet fou mais je suis heureux de l'avoir fait », planchant sur l'organisation d'une journée du fusillé.

JEAN-MICHEL BODELET

« Certains habitants des villes sont enterrés ici car c'est moins cher »

Les prix d'une concession dans un cimetière varient (beaucoup) selon les communes. Le mode de calcul également. Par exemple, à Bertogne, il est de 25€/m² pour les gens habitant la commune et de 75€/m² pour les extérieurs qui ne sont pas parents au 1^{er} degré avec un(e) Bertognard(e). Pour un colombarium, il faut compter 350 €. « Certaines familles regardent aux prix, surtout lorsqu'ils habitent en ville où les coûts sont assez élevés. Ils viennent alors dans les cimetières des communes rurales, car c'est moins cher, même si ce n'est pas à côté de chez eux », note le bourgmestre. À Bastogne, il faut déboursier 125 € par unité de concession (1,25m de largeur). À Arlon, il faut déboursier 400 € (pour une sépulture pleine terre ou un caveau avec maximum deux places). Enfin, à titre d'exemple, à Liège, le coût est de 150€/m².

Les célébrations de funérailles, moins fréquentées ?

Y a-t-il moins d'assistance aux funérailles que par le passé ? Le constat est partagé, notamment par des prêtres.

En cette période de Toussaint, se pose une question corollaire : les funérailles sont-elles moins fréquentées que par le passé ? Ce constat est-il purement subjectif ? Le doyen d'Arlon, l'abbé Pascal Roger le souligne : « Plusieurs personnes me font la remarque que les funérailles sont désertées », dit-il, constatant lui-même, au quotidien, cet état de fait. Le vice-doyen de La Roche-en-Ardenne, l'abbé Auguste Moanda, pour sa part, note : « Il est difficile d'évaluer la participation aux funérailles ». En effet, la fréquentation de ces derniè-

res dépend de beaucoup de facteurs. Ne citons, par exemple, que le jour de ces funérailles ou la taille de la famille du défunt.

Covid ?

Le Covid serait-il un élément de réponse ? Le doyen de Nord Ardenne, l'abbé Guillermo Pérez Sanchez explique : « À Houffalize depuis l'assouplissement des mesures, je constate que les personnes sont présentes comme avant le Covid. Dans d'autres paroisses, cette présence est moindre. C'est, à mon sens, lié à l'espace plus réduit et à une certaine peur d'être trop près les uns des autres. » L'abbé Auguste Moanda abonde : « Je suis convaincu que la pandémie a influencé la fréquentation

à nos célébrations, messes dominicales ou funérailles. Il m'est arrivé de rencontrer des personnes qui ont peur d'être contaminées. Elles n'osent plus se rendre dans une église. »

Le doyen d'Arlon, lui, ne veut pas tirer de conclusions trop hâtives : « Sans doute faudrait-il affiner l'analyse. Il reste que l'évolution s'est produite simultanément au confinement. Les causes sont sans doute multiples. Je pense qu'un certain nombre de personnes plus âgées ont encore peur. D'autre part, des nouvelles habitudes ont été prises. Elles impactent les comportements des gens. Cette situation est peut-être temporaire ? »

La possibilité de présenter ses condoléances via les moyens modernes, dont les réseaux sociaux se-

rait-elle une autre explication ?

Internet ?

« L'utilisation d'Internet peut arranger, car cela limite les contacts », explique le vice-doyen rochois. Le doyen arlonais, pour sa part, avance : « La présentation des condoléances via ces moyens modernes est déjà bien présente depuis des années. Et cela ne remplaçait pas la visite au funérarium et la présence aux funérailles. » Et de ponctuer : « Il faudra un certain recul avant de tirer des conclusions concernant une évolution des mœurs relative à l'accompagnement du deuil. Tirer des enseignements à l'heure actuelle paraît prématuré. »

JEAN-MICHEL BODELET